



Compte-rendu Conseil d'administration du 4 décembre 2024

Présents : Thierry BOS, Erwann FEST, Bertrand NAUDIN, Gwendoline BRAUN, Sandra GUILMIN, Daniel HORNUNG, Jean-Claude MULLER, Philippe SCHWOOB, Michèle DZONI, Mathieu TAESCH, Nicolas MEYER, Vincent VALENTIN

Invités : Piero CALVISI, Philippe STENGER, Benoît MAQUEDA, Pierre BERCIER et Florian DURINGER accompagnés d'une délégation de jeunes

Absents excusés : Nadine LEHMANN, Fabien URBES, Jean-Marie MAIER, Pierre STEINMETZ, Eric ABBAYE, Jean-Claude LUX, William MULLER, Fabien URBES, Valérie LOPEZ, Thomas LINCKER, Annick SUDERMANN (Représentante de la CAF 67), Frédéric BIERRY (CEA), François SCHMITT (SDJES), Patrick CHENU (MJC de France),

Accueil d'une délégation de jeunes ayant participé au congrès de

l'ANACEJ : une délégation de 15 jeunes du réseau a participé au congrès de l'ANACEJ accompagné de ses animateurs et d'Erwann. Aussi, sur proposition d'Erwann, une petite délégation a participé au début du CA, pour faire un retour d'expériences et pour échanger avec les administrateurs.

Erwann présente l'ANACEJ, son rôle, son projet et ses actions. Présentation du congrès et présence de deux jeunes au CA de l'ANACEJ.

Ressenti : très intéressant et enrichissant, ambiance incroyable, présence et découverte de régions différentes. « On est un collectif, pas un conseil de jeunes et on a donc vu d'autres fonctionnements. Activités très intéressantes, des spectacles, du karaoké. Organisation bien du début à la fin. On a travaillé en thématiques et ensuite on défendait notre projet devant les élus, ce qui était parfois un peu compliqué. Les thématiques, on ne les a pas choisies donc parfois un peu compliqué car on n'avait pas toujours les connaissances. Rencontre avec d'autres jeunes »

« Difficile de travailler avec des pax qu'on ne connaît pas mais c'était enrichissante. Coopérer sans savoir sur quelle thématique est un peu compliqué. J'ai rencontré des amis et eu des idées d'ateliers. Parfois des temps d'échanges un peu longs. C'était bien de prendre la parole donner son avis. Belle expérience. »

COMJ de l'ANACEJ : « nous avons participé à la préparation, par exemple la communication, avec des photos etc. Découverte du travail en équipe sur une grosse manifestation. Découverte de nouveaux horizons d'apprentissage, comme prendre la parole en public et interagir ».

« D'autres têtes de réseau sont présentes et les interactions sont à travailler. »

Qu'est-ce qui vous motive à vous engager ? « faire bouger les choses, montrer qu'on est là, lutter contre les préjugés sur les jeunes, vivre en communauté, vivre ensemble, rencontrer d'autres conseils

de jeunes, voir comment les autres fonctionnent, monter des projets, partager des idées, se former pour passer le BAFA, ouvrir son avenir sur de nouvelles choses, de nouveaux sujets. »

Validation du plaidoyer de l'ANACEJ : adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées. Le CA décide de porter ces valeurs et ce plaidoyer.

1. Adoption du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 3 juillet 2024 (Bureau élargi) a été envoyé avec l'invitation au CA, à l'ensemble des membres, afin qu'ils puissent en prendre connaissance

Mise au vote du compte-rendu : adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2. Retour sur commission RH et finances

1. Présentation du budget prévisionnel 2025 de la FDMJC

Après présentation par Gwendoline des éléments il apparaît que le B.P. 2025 présenté à l'équilibre est établi à **21 668 034 €** (soit + 7,13 % par rapport au prévisionnel 2024)

Les principaux éléments pris en compte dans l'établissement du BP, sont :

- Niveau d'activité prévisionnel connu au moment de son établissement majoré de 3% par rapport à 2024
- Pour la masse salariale du siège : majoration de 3,5% pour absorber l'évolution de valeur des points conventionnels, les éventuelles évolutions de certaines cotisations et anticipation d'éventuelles revalorisations salariales à hauteur de 10.000 €.
- Fonctionnement du siège à équipe constante
- Pas d'augmentation des cotisations
- Estimation et intégration de la provision IFC
- Questionnement sur la réduction Fillon

Particularités :

- Intégration du risque « versement mobilité » à hauteur de 194 000 € dont 167 000 € sont intégrés dans les BP des territoires et 27 000€ sur le budget propre du siège pour les salariés du siège (= charge nouvelle). Cette provision est constituée au regard d'un éventuel risque URSAFF en cas de contrôle (nous essayons de voir comment nous pourrions obtenir une exonération, mais le dossier n'est pas simple)
- Non prise en compte du déploiement d'un nouveau progiciel (qui viendra peut-être), qui aura un impact sur les investissements, les dépenses de fonctionnement (à la hausse), mais pour lequel une réponse à demande de subvention d'investissement) de la CAF vient de tomber. Aussi cet outil (qui semble nécessaire, voire indispensable) sera déployé progressivement dès que nous aurons une visibilité opérationnelle et budgétaire (mais en synthèse environ 165 000 € + 34 000 € en investissement et 67 000 € pour mise en place/paramétrage et formation et 80 000€ d'abonnement annuel et une subvention d'investissement espérée à hauteur de 198 000€). Ces éléments ne sont pas intégrés dans le BP, car à ce stade nous manquons de visibilité, d'autant plus que ce nouvel outil serait en remplacement de BELAMI pour lequel nous avons également des coûts de fonctionnement annuel d'environ 50 000€.
- Doublement de la cotisation à MJC de France (de 3000 € à 6000 €)
- Maintien du niveau de subvention de nos partenaires CAF et CEA

Remarque générale :

La période appelle à la prudence. En effet, le contexte général (budget de l'État et impact sur les collectivités) risque de nous impacter. A nous, de continuer à « gérer en bon père de famille », et d'être plus qu'attentifs tant aux coûts facturés aux collectivités qu'à nos coûts de fonctionnement.

Echanges/débats et Mise au vote du BP 2025 :

Les coupes de l'État vont forcément impacter les finances. Le climat est également anxiogène. Les familles sont inquiètes.

Il faut continuer à porter du plaidoyer car la marchandisation des associations amène à des concentrations d'association (les petites vont disparaître et la diversité avec), a un impact sur les tarifs et sélectionne par l'argent (les plus fragiles ne pourront pas suivre).

La question de la confiance, de manière générale, est posée, il y a un mouvement de fond qui aboutit à la situation actuelle, avec des problèmes qui touchent la démocratie.

Le budget est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2. Eléments abordés en commission RH/ Finances:

- Mise en place de paiement d'une majoration des heures de remplacement effectuées par les salariés périscolaires à temps partiel à **titre expérimental sur le cycle 2024-2025**

Cette mesure a été décidée en Conseil d'administration du 13 décembre 2023 et vise à valoriser les salariés en CDI qui se rendent disponibles pour effectuer des heures complémentaires non prévues à leur planning et sera appliquée sur les heures réalisées dans ce cadre depuis le 01/09/2024.

- PPV (Prime de Partage de la Valeur) : proposition de mettre en place une PPV au 31/12/2024

Particularités 2024 :

- La PPV pourra être mise en place par DUE sans consultation du CSE (suite carence aux dernières élections),
- Quel que soit le revenu du salarié, dans les structures de 50 salariés et plus, il y a une exonération de charges sociales dans la limite de 3 000 € annuels. En revanche, la prime, quel que soit son montant, sera soumise :
 - o À l'impôt sur le revenu ;
 - o Et à la CSG/CRDS.

Proposition : porter le montant de la PPV à :

- 450 € (proratisé au temps de travail) pour les personnels du groupe B de la CCN ECLAT
- 350 € (proratisé au temps de travail) pour les personnels des groupes supérieurs au groupe B.

La différence entre les deux montants est expliquée par le fait que (à la hauteur de nos moyens) nous puissions favoriser un peu les bas salaires.

De manière générale, cette PPV représenterait une dépense globale de 142 000 € + 28 000 € (CSG et CRDS) (si on ne proratise pas on serait à 200 000 € + 40 000 €)

A noter pour le siège cela correspond à environ 10 000 €.

Echange/débats et mise au vote des propositions de la commission RH/Finances et validation de la DUE :

Le CA approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Au vu de l'augmentation de la prime d'assurance de la MAIF, le CA autorise le directeur à rechercher un nouvel assureur.

3. La vie du réseau

1. Etat d'avancement du travail sur le projet associatif (depuis le dernier CA)

- 2 réunions du COPIL ayant permis d'arrêter une trame de projet associatif (sera présentée lors du CA)
- Fin de la mission d'accompagnement DLA (à notre initiative) : nous avons fait le constat que cet accompagnement n'avait pas produit les effets escomptés. Nous avons donc décidé d'y mettre un terme.
- Etat d'avancement des rencontres avec les associations membres et premiers enseignements. 20 RV pris ou programmés. Toutes les asso ont été contactées + relance.
- Information sur la manière dont les professionnels sont associés à la démarche : un temps de travail a été organisé avec les directeurs d'accueil périscolaire de notre réseau lors du séminaire des 18 et 19 octobre. Ce temps de travail a permis aux salariés de s'exprimer sur les axes du projet associatif retenus par le COPIL afin de consolider les orientations prises et de nous assurer de leur cohérence. Une synthèse des ateliers sera présentée au prochain COPIL (fixé le 12 décembre). On note que certains salariés sont éloignés de ce que nous travaillons dans le projet associatif. Mais parfois, c'est juste une question de mots utilisés. Ces personnes font de l'éducation populaire sans « en parler » ou pas avec les mêmes mots.
- Les échos sont bons, rencontres très sympathiques. Il faudra nous interroger sur la question d'être une fédération de services ou pas car cela ressort beaucoup.
- Une fois que nous aurons fini le projet associatif, il faudra réfléchir à l'animation du CA, comment on fait venir les gens et surtout comment on les fait rester...

2. Information sur les diverses réunions avec les professionnels

Enfance :

- o Réunions de pré-rentree :
 - 27 août : réunion des directeurs en plénière à Entzheim
 - 29 août : réunion de l'ensemble des équipes périscolaires (environ 400 personnes) à SOUFFELWEYERSHEIM
- o Séminaire des directeurs périscolaires : vendredi 18 octobre (soirée) et samedi 19 octobre (journée) à l'Auberge de Jeunesse des 2 Rives à Strasbourg
- o A venir : réunion des directeurs périscolaires le 22 janvier 2025. Thématique de la journée : communication et gestion de conflits
Les temps collectifs destinés aux professionnels enfance sont préparés et organisés avec les coordinatrices périscolaires de la FD.

Jeunesse :

- o Suite à la réunion du 3 octobre des coordinateurs et référents jeunesse différents groupes de travail ont été mis en place à autour des thèmes suivants :
 - Formation autour de management de son équipe
 - Écriture collective (réponse à des appels à projets, bilans FONJEP, PS Jeunes...)
 - Création d'un annuaire des compétences du réseau de la FD
 - Redonner une conscience « politique »

Ces groupes élaborent actuellement des temps collectifs de formation et de rencontres autour de ces sujets qui seront proposés aux animateurs jeunesse à partir de janvier 2025.

3. Mise en place d'une commission culture - Rappel du contexte

Hormis les actions qui sont conduites sur les territoires, l'action culturelle de la FD se limite aujourd'hui à la programmation de 3 spectacles durant les vacances scolaires à destination des enfants et des jeunes.

Un groupe de travail composé de quelques professionnels qui développent de l'action culturelle sur leurs territoires s'est réuni pour mener une première réflexion sur les objectifs d'une future dynamique culturelle au sein du réseau FD.

Quelques propositions d'objectifs identifiés par le groupe de travail :

- o Valorisation de l'action culturelle existante dans les territoires
- o Développement d'action de médiation culturelle
- o Développement de la diffusion culturelle au sein du réseau
- o Valorisation des pratiques culturelles amateurs
- o Meilleure connaissance des dispositifs existants pour communication au réseau (label, financements, Pass-culture, convention MJC de France / Ministère de la culture...).
- o Réflexion autour des droits culturels
- o Mutualiser les compétences et le matériel dans le réseau FD (création d'un réseau d'entre-aide)

Premières pistes d'actions possibles

- o Création d'une commission culture, proposer aux associations membres
- o Création d'un tableau de synthèse reprenant les différents financements et labels existants
- o Adhésion de la FD à l'association « Tôt ou Tard »
- o Développer davantage le Pass-culture au sein du réseau
- o Travailler davantage en lien avec les artistes issus du réseau FD
- o Création d'un Festival des premières (« premières fois ») dans l'objectif de valoriser les pratiques culturelles amateurs au sein du réseau FD
- o Organisation de colos culture les deux dernières semaines de juillet au Bruderbach
- o Accompagner des productions de spectacles en lien avec nos objectifs éducatifs
- o Réalisation de clip vidéos pour valoriser l'action culturelle existante au sein du réseau

Faut-il que ce soit un réseau élargi sur la culture. Philippe porte cela avec Stéphanie.

Le CA décide de mettre en place cette commission, Nicolas Meyer s'y impliquera.

4. Actualité de la FDMJC

1. Point sur l'équipe du siège

Remplacement d'Amélie (congé de maternité) : Mme Fabiola RIZIKI a été recrutée (CDD à temps plein) jusque fin janvier 2025 (avec possibilité de prolongation)

Renforcement en comptabilité : Mme Anne-Laure VOLLMER a été recrutée en CDD d'un an (du 01/10/2024 au 30/09/2025) pour renforcer l'équipe de comptabilité, il conviendra de voir s'il sera nécessaire de prolonger/pérenniser

Recrutements récents : les deux personnes recrutées en 2024 (Stéphanie/Nelly) semblent être bien intégrées et donnent globalement satisfaction

Remplacement à prévoir (à compléter)

2. Point de situation sur certains territoires

o Jeunesse

Molsheim : suite à quelques réunions avec les services et les élus, nous craignons que le maire décide d'arrêter notre partenariat (contre l'avis de ses services et du 1^{er} adjoint). Au final on repartirait sur une convention de 5 ans (avec à terme un seul poste à compter de la fin du contrat d'apprentissage d'une personne en place) en réorientant un peu les missions en donnant un caractère + prévention précoce et sociale

Reichstett : la commune a décidé de signer une convention avec nous pour une politique jeunesse. Le recrutement d'un animateur est en cours, mais à ce stade rien de très concret. Pas de bon profil correspondant aux attendus

La Wantzenau : le professionnel en place a demandé une rupture conventionnelle donc affaire à suivre (réunion avec la mairie le 25/11)

Mossig Vignoble : recrutement en cours pour compléter l'équipe par un animateur jeune (pas de bon profil pour l'instant)

Divers : ici ou là des réajustements d'équipe (plutôt à la hausse...mais de manière marginale) sont évoqués, mais ici ou là on sent aussi que les budgets se tendent et que certaines négociations vont être serrées (ex CCAB). + un contact avec Illkirch + Hoerd.

O Enfance

Pas de développement particulier à noter (mis à part l'adaptation de nos offres/par rapport aux attentes/besoins des territoires), pas de perte de territoire. Il faudra être attentif (comme pour la jeunesse et le siège aux questions liées aux coûts dans un contexte budgétaire qui se tend de plus en plus)

La question de la gestion du personnel reste un sujet chronophage qui nécessite que les équipes y consacrent beaucoup d'énergie et de temps (turn-over/modification des contrats de travail/arrêts maladie/inaptitude...)

3. Projet de changement de logiciel « iNoé » en lieu et place de « Belami »

Suite au travail de prospection, nous avons retenu la solution « INOE » de la société AIGA, pour les inscriptions en ligne des activités enfance et jeunesse. Cette solution a été présentée aux coordinateurs enfance et jeunesse et semble répondre aux besoins et spécificités de notre fonctionnement. Un audit de 3 jours a permis d'affiner nos besoins et de calibrer le logiciel en fonction de nos attentes. Un calendrier de déploiement a été établi qui devrait démarrer en janvier 2025 par la mise en place de la solution sur deux territoires test « Geispolsheim et Plaine du Rhin » et s'étaler jusqu'en 2026. Le coût de cette acquisition représente 266.000 € (devis) ce qui inclut l'achat du logiciel, la formation des utilisateurs, et le renouvellement des tablettes tactiles. Le coût annuel de fonctionnement de la solution s'élèvera ensuite à 80.000 €. Un accord sur la demande de financement d'investissement de 150 K€ a été accordé par la CAF.

4. Mise en place élections au CSE (et actions en période de carence)

- O Pendant la période de carence (suite démission du CSE), il a été décidé (après vérification d'éléments légaux) que la fd se substitue au cse pour les œuvres sociales et reconduise à l'identique ce que le cse faisait (chèques vacances/carte cadeaux Noël, naissance, retraite...) ce qui génère de fait du temps de travail pour l'équipe
- O Une communication a été faite à l'ensemble des salariés pour les sensibiliser à l'intérêt d'avoir un cse et pour ceux qui le souhaitent à s'engager, en les invitant à se mobiliser et solliciter en décembre l'employeur pour relancer les élections. Au moment de la rédaction de la présente note, une salariée nous a officiellement demandé de relancer les élections. Elles sont programmées en janvier 2025.

5. Points d'attention sur augmentation de certains coûts salariaux

Entre augmentation de la mutuelle (+ 9.5%), augmentation de la valeur des points v1 et v2 (env. +2%), le projet de modification abattement Fillon sur les bas salaires... nos masses salariales vont automatiquement augmenter, et ce, de manière significative dans les périscolaires du fait notamment d'une éventuelle réduction des allègements de cotisations sociales patronales.

6. Calendrier des réunions statutaires et journée de travail des administrateurs le 25/01

Une réunion en visio pour préparer le séminaire a été organisée le 21 novembre. En dehors de Thierry, aucun membre du CA n'était présent. **Temps de travail à reprogrammer avec les volontaires.**

Calendrier à fixer : un doodle va circuler pour caler une date et organiser une réunion de prépa

5. Relations avec les partenaires

1. ETAT/ DRAC/JS

- Labélisation des associations « culture Education populaire »
Dans le cadre de la charte signée au niveau national, il y a des déclinaisons locales. Aussi il conviendrait de voir quelles sont les structures (associations) du réseau qui pourraient/voudraient être labélisées et le cas échéant les accompagner dans cette démarche, et ce pour fin janvier
A noter que ce label n'apporterait pas de moyens particuliers, mis à part une reconnaissance et l'accès à certains dispositifs
- Labélisation scène culturelle de proximité
Les structures cibles sont des associations avec un budget inférieur à 500 000€/faisant de la diffusion culturelle et éventuellement de l'accueil de résidence d'artistes et agissant dans des villes de moins de 5000 habitants. En réfléchissant en équipe nous voyons MJC de Marckolsheim/Sentier des théâtres (non membres mais en lien) /Réseau Jack, en sachant qu'en Alsace ce serait deux ou trois labels maximum avec possibilité pour des fédérations d'obtenir ce label.
Et enfin de noter que ce label ouvrirait droit à un financement de 25 000 € + 7000€ (poste Fonjep) pour chacune des structures labélisées.

Au niveau de la FD, c'est Stéphanie (en lien avec Philippe) qui suivra ce dossier, à articuler avec l'idée de créer une commission culture interne à la FD.

Décision à prendre : on s'inscrit dans le 1^{er} axe (impossible pour le 2^{ème}, nous ne sommes pas éligibles)

2. CEA :

- Retour sur audition de la CEA pour contribuer à la réflexion sur la co-construction d'une politique jeunesse

Dans le cadre d'une consultation lancée par la CEA, nous avons été entendus (Thierry/Sandra/Benoit/Piero) par M. Nicolas Matt Vice-Président de la CEA) et Pascaline TRIPARD (service jeunesse prévention), et ce dans le cadre d'une volonté de la CEA de remettre sur l'établi sa politique jeunesse dès 2025 (à noter que cet entretien a eu lieu avant les annonces du premier ministre sur les intentions de baisser les financements aux collectivités).
L'entretien était cordial/intéressant, avec une bonne écoute des propos et propositions/pistes de travail que nous avons abordés.

D'autres structures jeunesse devraient être également concertées. A notre connaissance, à ce jour, ça a été le cas pour le CRAJEP Alsace.

- Information sur notre partenariat (bilinguisme...) et reconduction du dispositif Mittwoch Uf Elsassisch :
 - Délibération à prendre concernant la reconduction du dispositif pour l'année scolaire 2024/2025
 - Concernant le bilan de l'année scolaire précédente :
 - o Le dispositif a été mis en place de janvier à juin
 - o 36 animateurs ont participé au dispositif pour 1700 heures valorisées
 - o Subvention de la CEA : 17.000 € (ventilée dans les territoires pour des projets/achats/initiatives portées par les équipes)
- La CEA a sollicité la FDMJC pour travailler à la conception d'un nouvel outil éducatif sur le thème de la vie affective des jeunes. Nous avons transmis une liste de 8 animateurs volontaires pour y collaborer (pas de retour de la CEA pour le moment)

Le CA approuve la reconduction du dispositif pour l'année scolaire à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

3. CAF :

- Retour sur la réunion dialogue de gestion 8 octobre 2024
 Ont participé à cette réunion, Erwann/Gwendoline/Philippe/Piero. Cette réunion s'est globalement bien passée, c'était plus une réunion « bilan/perspectives » que « dialogue de gestion » (même si Gwendoline a pu apporter les éléments essentiels en début de réunion).
 Il nous a semblé que nos interlocuteurs étaient satisfaits de la qualité de notre partenariat, pointant cependant quelques manques (évaluation) et nécessité de clarifier certains points pour revenir à nos essentiels/notre cœur de métier.
 Au niveau du partenariat entre les têtes de réseaux, le constat est plus critique, ça ne fonctionne plus comme ça devrait (moins d'implication/moins de temps collectifs...) et nous partageons cet avis.
 Et enfin, il nous a été dit que nous retravaillerons sur une nouvelle CPO dès début 2025, pour une nouvelle période de 3 ou 4 ans. A cet effet, en interne, et à partir des échanges que nous avons eus, nous commençons (Philippe) à travailler sur quelques propositions et axes.
- Malle Handicap : à noter le soutien important en investissement de la CAF pour 100 malles handicap que nous avons constituées cet été (suite à un travail collectif des équipes de terrain, accompagnées par des experts, sous la coordination de Sébastien).
 Ces malles sont à dispositions des équipes enfances pour pouvoir mieux appréhender/travailler avec les publics dit difficiles/différents.

Enjeu de renouvellement de la CPO.

6. Relation au réseau

MJC GRAND EST:

Assemblée générale de MJC Grand Est s'est tenue le 13 novembre 2024. Y ont participé pour l'Alsace : Thierry, Erwann, Bertrand, Daniel, Sandra, Benoit et Piero

Au-delà des simples aspects statutaires, les échanges ont essentiellement porté sur comment - dans un contexte où certaines fédérations vont mal - essayer de gagner en efficience et/ou à minima de maintenir l'existant. Nos collègues lorrains et champardennais ayant des difficultés budgétaires et/ou RH (absence maladie d'une DR, départ définitif d'un DR pour gros problèmes de santé, grosse fragilité économique pour la Champagne Ardenne). Il conviendra de voir comment ils pourront se restructurer/trouver un destin commun, mais cela leur appartient en sachant qu'à notre niveau nous proposons que l'ensemble des financements que nous obtenons pour MJC Grand Est (Région/Drajes) soit fléché dans cette direction.

Rencontre des professionnels du réseau : une réunion de travail est programmée toute la journée le 28 novembre 2024 à Reims. Sur des thématiques liées aux transitions écologiques. Au moment de la rédaction de la présente note sont inscrits 15 alsaciens : 10 professionnels FD, 2 professionnels MJC Villé, 1 professionnel MJC Bollwiller et 2 administrateurs) / environ 6 lorrains et 12 champardennais.

Plaidoyer « Education populaire/Education nationale : un petit groupe de travail (dont Benoit) reprend le « chantier » engagé il y a quelques temps pour finaliser l'analyse et rédiger un plaidoyer, avec pour objectif de valoriser ce qui « existe dans les relations entre Educ. Nat. et Educ. Pop. » et essayer de le renforcer et faire reconnaître.

Information sur la situation des F.R. Lorraine et Champagne Ardenne (voir ci-dessus MJC Grand Est)

MJC de France

Points sur les travaux en cours / convention nationale

Aujourd'hui MJC de France travaille (au-delà des dynamiques engagées jeunesse/AVS /transitions/représentation/plaidoyer...) sur les questions liées aux modèles socioéconomiques des fédérations et aux solidarités internes au réseau... points qui ont été le sujet d'un séminaire de deux jours à Reims auquel nous avons participé (Thierry/Bertrand/Daniel/Piero).

Un prochain chargé de mission devrait être recruté pour travailler (entre autres) sur ces questions et mettre en place des actions concrètes.

A noter que malheureusement, il apparaît que certaines fédérations rencontrent des difficultés (gouvernance/financière...). L'une d'entre elles va déposer le bilan, d'autres sont en situation critique... Cela rend complexe le travail du réseau national et doit inquiéter à tous les niveaux du réseau.

A noter également l'organisation d'une convention nationale à Saint Brieuc du 4 au 6 juillet 2025. La thématique transversale sera celle de la transmission (entre pairs/entre générations/des singularités/des savoir-faire) il conviendra que nous proposons quelques ateliers qui s'inscrivent dans ces thématiques.

Pour la délégation alsacienne nous avons environ 50 places 35 à 40 jeunes/10 à 15 adultes.

Pour les jeunes nous avons commencé à voir avec certains secteurs/associations avec pour idée de prolonger par un séjour en Bretagne en lien avec des MJC locales; pour les adultes il conviendra de voir comment composer la délégation.

Administrateurs intéressés => Erwann, Michèle (avec le chien), Philippe Schwoob, Sandra, Bertrand, Thierry, Joëlle, Samad

7. Divers

Lieu de l'AG : ce serait bien au centre de l'Alsace. Marckolsheim ? Gertsheim ? Espace enfants à Sundhouse ?

Visio de MJC de France « Prospectives et stratégie »